



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183502

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2026

ÉDITÉ LE

09/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 42130

Siret : 877 812 727 00015

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 820103214

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AR 748 407

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD AR 748 407

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : CLIM CONCEPT 42

32 ROUTE DES PEGES  
42130 TRELINS

Téléphone : 06 11 13 92 55

Portable : 06 11 13 92 55

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@climconcept42.fr

Responsabilité légale :  
CELLIER CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5133      | Installation de chauffe-eau thermodynamique                                                                                   | 30/01/2026           |
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 30/01/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.